



# bruits et sons dans la ville

15 juin 2004



## Les enjeux

Pourquoi associer bruits ET sons ?

Le terme son n'a pas la connotation péjorative du bruit. Mais le bruit, avant d'être associé aux nuisances, c'est d'abord dans la ville un signe de l'activité humaine, une part de l'identité des lieux. Et si le droit vise les «troubles anormaux», c'est bien qu'il existe des

troubles normaux, que le bruit n'est pas néfaste en soi. A condition qu'il ne dure pas trop longtemps, pas trop souvent...

Où est donc la frontière entre son et bruit ?

Comment profiter des sons et éviter les bruits ?



## les initiatives

### **CALM**

Il s'agit d'une coordination d'associations de quartier contre les nuisances sonores (nocturnes en particulier) dans le centre-ville de Lyon. Elle a pour vocation de jouer un rôle de médiation. Quand la coordination est sollicitée, dans les cas de conflits entre habitants et commerçants ou responsables d'établissements, la démarche s'amorce par un rappel évident mais utile : il faut commencer par parler à celui qui est la cause de la gêne... Parfois, c'est déjà trop tard, quand l'antagonisme est trop fort. Il faut alors entamer la médiation, en vérifiant que les deux parties sont d'accord pour se rencontrer. La première nécessité consiste ensuite à dépasser les invectives, voire les insultes, et à ramener le débat sur les éléments les plus objectifs possible : des données de comportement, du concret, pour aboutir à des engagements à prendre,

des échéances à tenir.

Cela peut aboutir à quelques réussites exemplaires, mais rares, quand les parties en présence se découvrent des points communs, des valeurs qu'elles partagent. Par exemple, un cas à la Croix-Rousse, où une habitante et le responsable d'un bar se sont découverts l'amour du même lieu, de la même maison. Plus fréquemment, la médiation permet d'aboutir à un accord sur un calendrier et des comportements à modifier. Mais la médiation peut se révéler infructueuse si le conflit est déjà trop violent, ou si les engagements pris ne sont pas tenus.

Une anecdote, rapportée par Calm, est représentative de l'incompréhension et des tensions que génère le bruit. Une inauguration de terrasse était prévue rue Mercière, en présence d'élus, avec l'intervention de danseuses et percussions brésiliennes. Les répétitions se déroulaient dans une cour d'immeuble, quand un voisin furieux a jeté de l'eau

sur les danseuses... le premier réflexe, y compris des responsables de Calm, a été de s'en prendre à ce « grincheux de service ». Mais il se trouve qu'aucune information n'avait été faite auprès des riverains, dans l'allée de l'immeuble ou les boîtes aux lettres. L'homme subissait une contrainte, en ignorant sa cause et de sa durée. Tout est finalement rentré dans l'ordre mais le conflit aurait certainement été évité par une information en amont. On se trouve là dans la même configuration que la boum de fin d'année, source de stress pour les voisins mais mieux intégrée dans un immeuble si elle est annoncée dans les jours qui précèdent.

### **Fréquence Ecole**

Fréquence Ecole réalise des jeux de piste radiophoniques, avec des enfants en milieu scolaire. Ils partent ainsi à la découverte de leur environnement sonore, dans leur quartier, réalisent prises de son et montage, pour faire ensuite deviner l'origine de ces bruits



aux auditeurs d'une station FM locale. A travers le jeu, les enfants découvrent la notion d'identité sonore, c'est une forme d'éducation à l'écoute, qui peut permettre ensuite une plus grande capacité d'attention. De plus, la concentration sur le son permet de sortir de la culture du tout-image et enrichit les facultés de perception des réalités.

Les enfants découvrent progressivement les outils de la radio : micro et prise de son, montage puis diffusion. L'utilisation du micro permet une (re)découverte de leur univers, une curiosité nouvelle grâce au micro qui amplifie. A l'excitation de la prise de son succède le moment plus posé de l'écoute en classe, moment de la prise de conscience du son.

Les enfants sont amenés à réfléchir sur les sons significatifs d'un lieu, autour des impressions «agréable-désagréable». Ainsi spontanément la campagne est associée à agréable et le

voisinage en ville à désagréable. Plus relatif, le bruit en classe est agréable si on le fait, mais désagréable pour les autres ou la maîtresse.

Avec une classe de CM1 de Ménival, les enfants ont choisi de se consacrer à un stade du quartier, perçu comme agréable. Puis il a fallu identifier des sons : les pieds dans les graviers, le pied avec le ballon, le ballon dans les filets... A titre d'exemple, le bruit des pieds dans les graviers, agréable à la prise de son, s'est révélé désagréable, comme un bruit d'orage à l'écoute. A la surprise des adultes, les enfants se sont montrés indifférents au son fort et régulier des voitures qui passent...

#### **La carte son, Naturama**

Il s'agit également d'un jeu sonore avec des enfants en milieu scolaire, qui consiste à dresser une carte de l'environnement sonore immédiat, à apprendre à écouter.

Sur une feuille, l'enfant dessine un

rond au centre pour se représenter. Puis il est appelé à se concentrer sur tous les sons qu'il entend et à les représenter sur la feuille, en fonction de leur provenance et de leur intensité.

Les expériences menées permettent plusieurs constats : les enfants peinent à distinguer sons naturels et sons produits par l'homme ; ils ont aussi du mal à différencier des chants d'oiseaux, perçus comme «tous pareils» ; ils mesurent bien les sons de la ville, ils bloquent en revanche sur les sons inconnus de l'agriculture...

En se projetant ainsi dans un espace sonore, ils bénéficient d'une "éducation au son" que la plupart des adultes n'ont pas. Ainsi, paraît-il, au cinéma, il n'est pas rare d'entendre le chant d'un oiseau des champs dans la cour d'un immeuble de centre ville... sans que personne s'en émeuve !

*Donner des détails méthodologiques  
sur les initiatives :  
Le "comment ça marche"*

Pour être utile à ceux qui ont envie de se lancer, le descriptif des initiatives doit être complet y compris sur les aspects financiers ou juridiques.

### **Le crieur public**

Le crieur public est un comédien de théâtre de rue : en mai dernier, il pose des boîtes à messages chez des commerçants du plateau de la Croix-Rousse, pour recueillir les messages de la population. Les samedi et dimanche matin à 11 heures, en costume de garde-champêtre et avec un mégaphone, il crie les messages qu'ont déposés les habitants, sur la place de la Croix-Rousse.

Succès immédiat : dès la première semaine, il lisait une trentaine de messages, pour une cinquantaine de personnes rassemblées pour entendre les nouvelles, puis au fil des semaines, environ 300 personnes se sont retrouvées à chaque fois.

Les messages sont très variés : déclaration d'amour à une personne vue la semaine précédente, coup de gueule d'un jeune homme fatigué des regards noirs dans le métro parce qu'il y met son vélo alors qu'il en a le droit, messa-

ges de femmes en prison à Montluc.

Le crieur public constate avec grand plaisir que les habitants se sont retrouvés dans son initiative. Elle aurait pu être perçue comme une nuisance de plus (un mégaphone, c'est bruyant !). La première surprise passée, le bruit s'est mué en son, le son de nouvelles, drôles ou graves, qui rassemblent un moment et aident à réfléchir.

Lui qui s'annonce comme représentant du «ministère des rapports humains» (sans oublier le secrétariat d'état au bon vouloir des gens) a installé ce ministère chez l'épicier voisin, où il souhaite centraliser initiatives citoyennes, troc, cours de langues....



### **Et plus si affinités**

#### **Bruits et agacements**

Il existe nombre de bruits mineurs mais énervants : souffleuses de feuilles mortes, tondeuses, voitures qui traversent les rails du tramway (en rafale, jour et nuit...), fontaines publiques...

Nombres de solutions existent quand les problèmes sont repérés : arrêtés municipaux pour interdire des travaux bruyants selon le jour et l'heure, fontaines éteintes la nuit, travaux sur les espaces verts en évitant le petit matin.

Mais bien des cas restent problématiques : exemple cité d'une boulangerie industrielle qui travaille à 3 heures du matin au détriment des voisins, mais qui génère des emplois ; ou celui des riverains des autoroutes et périphériques qui, quelle que soit la qualité des protections, ne peuvent ouvrir leurs fenêtres en été...



### **Animation et/ou tranquillité**

L'air du temps est à l'animation de la ville, de son espace public. Tout le monde ou presque y adhère, mais en revendiquant en même temps, et aussi fortement, une sociabilité apaisée, une tranquillité publique. Et l'on voit les deux légitimités s'affronter par exemple entre établissements nocturnes et riverains. La question est celle de la recherche du compromis entre l'enjeu global (l'animation) et les nécessités des particuliers, en évitant d'appliquer uniformément les mêmes recettes.

Ainsi la place des Célestins illustre ce dernier enjeu : faut-il y installer des terrasses de restaurants comme ailleurs ou y conserver une tranquillité très atypique dans la presqu'île lyonnaise ?

Dernière dimension, et non des moindres, à intégrer : l'évolution des temps de vie, aujourd'hui désynchronisés, qui interdit désormais les réponses globales et uniformes. D'où l'intérêt de l'Espace des Temps, créé

par le Grand Lyon, pour accompagner ces mutations.

### **Savoir-vivre... ensemble**

Bien sûr on reste dépité face au voisin qui joue de la batterie parce que, dit-il, « *c'est ma liberté* ». Mais ces très simples questions de libertés individuelles (et de leurs limites) renvoient à des règles de vie en société : annoncer des travaux ou une fête par un petit mot aux voisins ; inversement, rencontrer le voisin qui bricole et n'a pas conscience de la gêne qu'il occasionne, avec une grande chance qu'il s'arrête et s'excuse...

C'est donc une affaire d'éducation, parfois défailante, qui pourrait ou devrait s'adresser aux enfants mais aussi aux plus grands. Car on est souvent ignorant de règles acoustiques très simples : les bruits des chaussures en appartement ou des enceintes au sol sont pénibles pour le voisin du dessous... On le découvre en faisant à

son tour l'expérience avec le voisin du dessus.

Parce que tout cela n'est pas aussi spontané qu'on imagine, l'enseignement de la civilité serait à développer !

### **Réflexion pour l'espace public**

S'il existe des règles et des procédures largement utilisées pour régler les conflits privés liés au bruit, à l'inverse, dans l'espace public, s'impose une impression d'impunité, pour les sons puissantes ou les deux-roues par exemple, dont les nuisances ne sont quasiment jamais sanctionnées. Or ceux-ci provoquent des gênes, qui touchent vite beaucoup de monde, contrairement aux conflits de voisinage. Le risque est ici que les institutions se fassent complices de la banalisation du bruit et de ses tensions. Une recherche de solutions, impliquant la société civile, nécessiterait que la question soit mise en débat publiquement.



## L'oreille et le nez

De l'oreille au nez, y a-t-il des passerelles ? L'odorat a pu induire une mobilisation des citoyens, avec la mise en place d'un réseau de surveillance de l'air dans le Grand Lyon : 200 bénévoles, volontaires, prêtent leur nez pour repérer et cartographier les odeurs, prévoir une gestion de crise des pollutions aériennes. Ce recours au bénévolat a été fait parce qu'il n'existe aucune autre possibilité technique de mesurer les odeurs, contrairement au bruit. Il pourrait néanmoins être intéressant, pour les bruits qui se répandent à travers toute la ville (comme les odeurs), de faire appel à un « réseau d'oreilles »...

ET pour finir, cette notation : l'ouïe et l'odorat ont ce point commun impressionnant, on ne peut y échapper. Avec la vue, il suffit de fermer les yeux ou de recadrer. A l'inverse, et contrairement aux idées reçues, les deux sens de l'ouïe

et de l'odorat ouvrent plus à l'imaginaire que la culture de l'image. Développer notre sensibilité, notre acuité dans ces deux registres permettrait peut-être de faciliter le bien vivre ensemble, en tous cas de l'enrichir.



**CALM**  
(Comité Antibruit de Lyon Métropole)  
Jean BAILLY  
La condition des soies  
7 rue Saint Polycarpe  
69001 Lyon  
04 78 30 46 47

**Fréquence écoles**  
7 rue Justin Godart  
69001 Lyon  
Site : [www.frequence-ecoles.org](http://www.frequence-ecoles.org)

**Acoucité**  
59 avenue Lacassagne  
69003 Lyon  
Email : [observatoire.bruit@acoucite.asso.fr](mailto:observatoire.bruit@acoucite.asso.fr)

